

### Attestation de suivi de la formation

**pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel.**

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 14 octobre 2016 relatif à la formation requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel, par les titulaires du permis de conduire de la catégorie B limitée aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales.

Raison sociale de l'établissement : AUTO-ECOLE AZUR 63

N° d'agrément : E 2406300010

N° SIREN ou SIRET : 53958885500046

Adresse : 2 RUE JALOUSTRE - 63360 GERZAT

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : 18/01/2024 - Puy-de-Dôme

Atteste que :

**M. DJAMALI MOHAMED.**

né(e) le : 21/11/1999

à : BANDRELE

adresse : 3 RUE SIBONY 63118 CÉBAZAT

Date d'obtention de la catégorie B du permis de conduire limitée à la conduite des véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales : 23/08/2023

**N° du permis de conduire : 211263200313**

A suivi les **sept heures de formation complémentaire obligatoire** requises

pour la conduite d'un **véhicule de la catégorie B** du permis de conduire muni d'un changement de **vitesse**s manuel.

Attestation délivrée le 29/08/2026 à GERZAT .

Signature du bénéficiaire de la formation :



Cachet de l'organisme ayant dispensé la formation :

**AUTO-ECOLE AZUR 63**  
2 Rue Jaloustre  
63360 GERZAT  
Tel : 04.73.24.97.12  
Agr. E 2406300010

### Avertissement

*Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.*